RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

# QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

# ZONE DE DISTRIBUTION : ST LUBIN DES JONCHERETS CAVES-LEU

## Conclusion sanitaire

**2024**

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous. La recherche des PFAS sera obligatoire à compter du 1er janvier 2026 pour toutes les distributions. Toutefois, sans attendre cette date, des analyses sur les distributions desservant plus de 500 habitants seront programmées en 2025.

## Indicateur global de qualité

**C**

- **A** : Eau de bonne qualité
- **B** : Eau de qualité convenable
- **C** : Eau de qualité insuffisante
- **D** : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : C

## Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle n'est pas traitée.

Votre réseau alimente de façon permanente 345 personnes sur 1 commune (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS). Le responsable des installations est : « SEA LA PAQUETTERIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SEA LA PAQUETTERIE » qui assure l'exploitation du réseau.

## Quelques conseils




Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.




Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.




Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.




Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

## Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

## PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

### BACTÉRIOLOGIE

**A** — Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **12**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**
Années prises en compte : **2021, 2022, 2023, 2024**

### NITRATES

**A** — Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **8**
Valeur moyenne : **33,2 mg/L**
Valeur maxi : **38,2 mg/L**

### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

**C** — Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **2**
Conformité : **0 %**
Nombre de substances recherchées : **327**
Valeur maxi : **0,145 microgramme/L (terbuthylazine métabolite lm6)**
Substance(s) non conforme(s) : **chlorothalonil r417888 ; terbuthylazine métabolite lm6 ; total des pesticides analysés**

### FLUOR

**A** — Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **0,15 mg/L**
Valeur maxi : **0,16 mg/L**

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **4**
Valeur moyenne : **31,8 °f**
Valeur maxi : **34,6 °f**

Édité le **16/06/2025**

UDI **028003878**

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. La fréquence de ce contrôle dépend de la population desservie et des volumes d'eau produits.

ARS Centre-Val de Loire - Délégation départementale d'Eure-et-Loir - 15 place de la République - CS 70527 - 28019 Chartres Cedex
02 38 77 33 33 ARS-CVL-DD28-UNITE-SANTE-ENVIRONNEMENT@ars.sante.fr